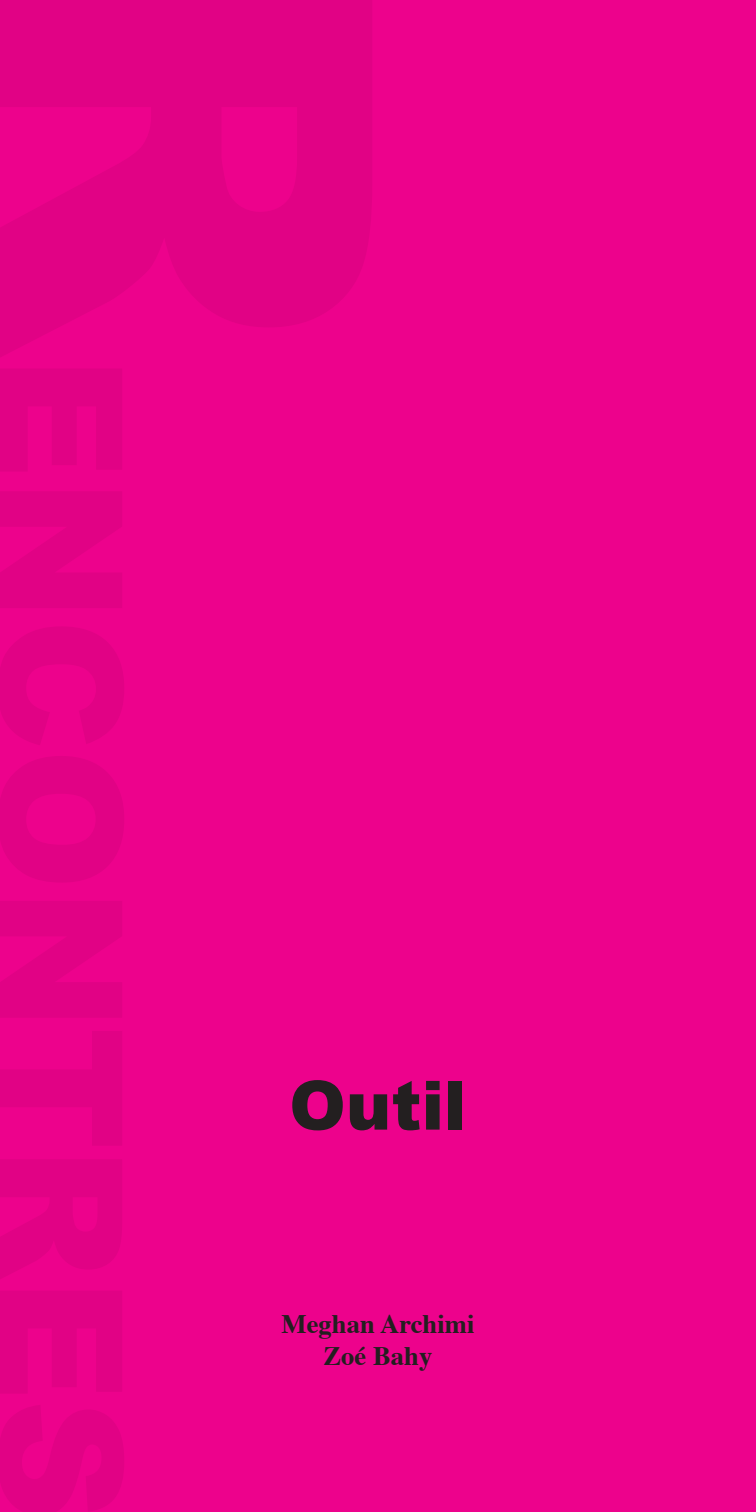
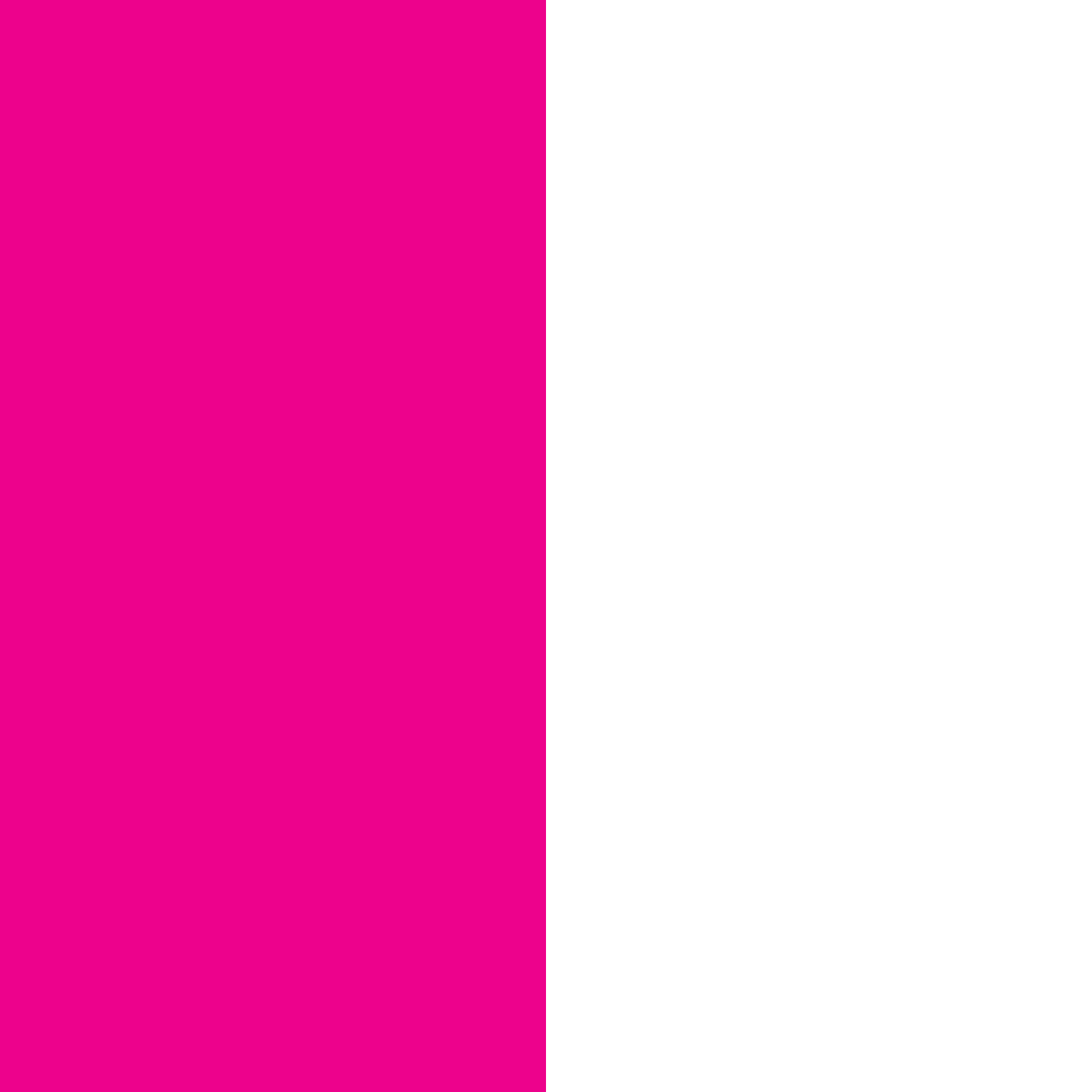




Outil

Meghan Archimi
Zoé Bahy



Outil

Ce livre est l'un des deux documents constituant **Rencontres**. Il sert d'outil pour la consultation du classeur qui l'accompagne et recueille notre avis personnel issu des rencontres.

**Meghan Archimi
&
Zoé Bahy**

Rencontres

énoncé théorique suivi par
Yves Pedrazzini et Agathe Mignon

Remerciements

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Toutes les personnes qui nous ont chaleureusement accordé de leur temps pour nous partager leurs connaissances :

Romain, Cécile, Benoît, Florine, Jade et Alice, L.G., Leika, Olowine, Matias, Nicoletta et Céline, Anne et Muriel, Séverine et Francisco, Karen et Carla, Melissa, Valentin, Patrick et Sonia.

Mounir et Vanessa qui nous aident à nous construire un avis critique et avec qui nous avons pu partager nos doutes.

Yves et Agathe, notre équipe de suivi, qui ont veillé à nous poser les bonnes questions.

Et toutes les personnes qui nous ont soutenues!

Introduction	15
Faire avec	17
Notre démarche	19
Index	23

- Qu'est ce que la participation ?
- Comment la notion de faire avec s'inscrit en Suisse romande ?
- Pourquoi inclure la population dans les projets du domaine public ?
- Quel-le-s sont les acteur-ric-e-s impliqué-e-s dans un processus participatif pour faire un projet urbain ?
- Comment dessiner la ville ensemble pour mieux cohabiter ?

Réflexions croisées	35
----------------------------	-----------

Notion de la participation - L'institutionnalisation qui mène à des dérives - Donner la voix à celles-ceux qui ne sont pas représenté-e-s par la démocratie - La démarche participative comme outil politique - Inclure les habitant-e-s pour qu'ils-elles prennent soin d'un lieu - Diversifier les espaces pour accueillir tout le monde - Agir avec humilité et engagement - Inclure les bonnes personnes - La singularité du récit de l'habitant-e - Dépasser les frontières disciplinaires - La tolérance plutôt que le consensus - Un espace de rencontre - Une ville plus expérimentale

Pourquoi questionner et suivre les habitants ?

Pour atteindre une complexité vivante.

Et pourquoi cette complexité ?

*Réponse négative : par horreur
d'encaserner.*

*Réponse positive : par passion de
laisser naître l'image aimable d'un réseau
de relations, d'une fertilité urbaine.*

*Réponse plus personnelle :
en prenant les habitants pour des amis, ils
le deviennent, non pas personnellement
- encore que ? En les prenant pour des
civilisés, ils le deviennent aussi et je ne les
supporte que sous cette forme-là...*

Simone & Lucien Kroll -
Ordre et désordres une architecture habitée

Introduction

Pour comprendre ce travail, l'apport de quelques informations sur l'enseignement que nous avons suivi et notre façon de penser nous semble indispensable.

Nous avons toutes deux suivi le studio *Welcome in Nomadland* en première année de Master d'architecture à l'EPFL enseigné par Mounir Ayoub, Vanessa Lacaille et Simon Durand. En voici l'approche et la philosophie :

Nous pensons que l'expérience architecturale n'est pas un objet, mais un acte d'habiter. Sans les gens, il n'y a pas de projet architectural. Le studio de conception est entièrement basé sur la relation personnelle, directe, constante et authentique entre les habitants et les étudiants- futurs architectes. Cette méthodologie ne cherche pas une forme architecturale ad hoc. Elle recherche une manière de faire, une aptitude. Plutôt que le "pour" autoritaire et le "par" limité, nous proposons de faire de l'architecture avec les gens. Notre approche pédagogique consiste à imaginer, concevoir et construire l'architecture en étroite

relation avec les habitants. Un tel processus remet en question et enrichit l'architecture à laquelle nous sommes habitués. C'est la condition même de l'expérimentation au sein du projet architectural. Hassan Fathy, Giancarlo Di Carlo ou Lucien Kroll parlent d'une «désaliénation» au contact des habitants. Faire avec, c'est reconsidérer les rapports de force au sein du projet. L'architecte n'est plus le simple concepteur de formes issues d'un programme mais le garant d'un processus social nécessaire à l'émergence d'un environnement bâti. Une telle refondation permettrait à l'architecture de renouer avec le projet politique qu'elle semble avoir abandonné.

Zoé : Je pensais vraiment vouloir être une architecte qui fait de l'architecture imprégner d'une conscience respectueuse de l'environnement. Aujourd'hui je me rends compte que ça ne suffit pas, il faut aussi être respectueuse de l'être humain. Il fait partie de cet environnement. En architecture, il n'y a pas que le bâtiment qui est important mais aussi les habitant·e·s qui y vivent. La rencontre de Vanessa et Mounir, et des autres ont complètement changé ma façon de comprendre l'architecture. Je suis d'avis que l'architecte n'est pas expert mais il est un liant. Je me retrouve dans la définition de l'architecte médiatrice plutôt que dans l'architecte constructrice. Car au final, on sait dessiner, mais on ne peut pas le faire seule. Je voudrais pouvoir apprendre de chaque rencontre et laisser la place au changement d'avis.

Meghan : Avant de vivre des expériences positives dans le monde du travail, je me posais beaucoup la question : est-ce que je suis à ma place? J'ai travaillé au sein l'Atelier OLGa et me suis rendue compte qu'il y avait une autre manière de faire de l'architecture, plus proche des personnes. Je me suis dit que je pouvais être architecte, qu'être architecte signifiait énormément de chose et c'est à moi de trouver ma propre définition de ce métier. Je ne l'ai pas encore mais j'ai envie de créer du lien avec les gens, de faire avec les gens et de créer du lien entre les gens à travers la construction et le projet. Vivre un espace ça me parle, mais comment le vivre "avec" et comment les personnes peuvent le vivre ensemble.

Faire l'architecture avec les habitant·e·s

En considérant nos intérêts communs, nous voyons notre collaboration comme une opportunité d'enrichir davantage notre recherche axée sur le concept de *faire ensemble*.

Nos expériences variées nous questionnent sur la pratique et l'image de la profession d'architecte. Nous avons observé un manque dans l'enseignement de l'architecture, principalement en ce qui concerne

l'inclusion de l'habitant·e dans le projet. De ce fait nous voulons profiter de ce travail pour montrer la complexité de faire *avec* plutôt que de faire *pour* dans l'espace public. Les questions suivantes peuvent se poser:

Pourquoi devrions-nous intégrer les habitant·e·s dans les projets architecturaux et comment le faire de manière appropriée ? Quelles sont les pratiques actuelles et contribuent-elles réellement à l'amélioration des projets ? Quel impact a l'inclusion des habitant·e·s sur les projets urbains ? Quel rôle l'architecte devrait-il·elle jouer dans ce processus ? Quelles approches devrait-il y avoir pour faire de l'architecture avec la communauté ? Pourquoi est-il important d'impliquer la population dans les projets liés au domaine public ? Qui sont les acteur·rice·s impliqué·e·s dans les processus participatifs pour les projets urbains, et quelles sont leurs responsabilités respectives ? Qui détient le pouvoir décisionnel dans ces démarches ? Comment peut-on cohabiter dans la ville et comment peut-on dessiner collectivement son paysage urbain ?

Notre démarche

Ce travail se concentre sur le dessin de la ville par ces espaces publics en Suisse romande, selon la définition de *public* par le *centre national de ressources textuelles et lexicales* (cnrtl.fr): qui est général, commun à tous·tes. Accessible, ouvert à tous·tes; qui est à l'usage de tous·tes, et dont la gestion, l'entretien revient à l'État ou plus particulièrement aux collectivités locales ou régionales.

Pour comprendre les enjeux de ces espaces, nous avons décidé de rencontrer des acteur·rice·s du terrain. Ces rencontres nous ont permis d'échanger sur la pratique opérée aujourd'hui au niveau local et d'essayer d'en comprendre son fonctionnement.

Nous avons vécu 17 rencontres, échangé avec 23 personnes, entendu 23 façons d'expérimenter le pouvoir de faire des projets *avec*. Des architectes, des urbanistes, des travailleur·euse·s social·e·s, une psychologue, des habitant·e·s actif·ve·s au sein d'une association de quartier et des professionnelles travaillant au sein d'administrations communales.

Cette démarche nous semble essentielle pour confronter les divers points de vue. Notre souhait est de mettre en lumière la complexité présente dans le domaine professionnel, comme celle pouvant résider dans l'espace public. Des espaces composés d'aspirités, de confrontations, d'avis divergents, présents aussi chez l'individu.

Suite à ses rencontres qui ont fait émerger de nombreuses réflexions, notre analyse s'articule selon les cinq questions suivantes :

- *Qu'est ce que la participation ?*
- *Comment la notion de «faire avec» s'inscrit en Suisse romande ?*
- *Pourquoi inclure la population dans les projets du domaine public ?*
- *Quel-le-s sont les acteur-rice-s impliqué-e-s dans un processus participatif pour faire un projet urbain ?*
- *Comment dessiner la ville ensemble pour mieux cohabiter ?*

Nous avons articulé notre travail en deux ouvrages. L'un est un classeur regroupant des extraits de retranscriptions des rencontres effectuées et la documentation que nous avons consultée. Les retranscriptions comprennent les passages que nous jugeons les plus pertinents pour comprendre la thématique du *faire avec*.

L'autre ouvrage, intitulé **Outil**, constitue la première ébauche de notre compréhension du sujet après toute notre recherche et toutes les discussions que nous avons eues. On y trouve également un index permettant de naviguer dans le classeur selon les cinq questions identifiées.

Cette forme est, pour nous, une manière de garder une trace des échanges, de montrer un état des lieux et de donner l'opportunité aux personnes rencontrées d'explorer différents points de vue sur les questions qui les concernent et les préoccupent. Nous le voyons comme un outil que quiconque peut utiliser pour avoir un aperçu de la complexité et de la diversité de l'approche visant à faire de l'architecture avec les habitant-e-s, mais également comme un outil que nous utiliserons par la suite.

Index

Les 5 questions abordées sont détaillées par thèmes.

Chaque thème est discuté par différents points de vue.

Chaque point de vue (Lx) constitue le passage d'une des rencontres qui se trouvent dans le classeur.

Les rencontres peuvent aussi se lire indépendamment de l'**Outil**.

Bonne découverte !

Qu'est-ce que la participation ?

participation : [Par l'action, par la présence directe] Action de participer à quelque chose; résultat de cette action.

participation : Dans le domaine *pol., soc.* et de la *vie associative*. Intervention dans les discussions et les décisions touchant l'organisation, la politique générale et l'avenir d'une communauté.

participer : Prendre part activement à quelque chose.

Définitions issues du *centre national de ressources textuelles et lexicales* (cnrtl.fr)

définitions

Romain L1 - Cécile L147 - Benoît L84+215 - Florine L47 - Jade et Alice L132 - L'inconnu L1+100 - Leika L5 - Olowine L1 - Matias L93 - Melissa L42 - Patrick L65 - Vanessa et Mounir L290

Comment la notion de «faire avec» s'inscrit en Suisse romande ?

La notion de *participation*, visant à intégrer la population à l'établissement des plans, est inscrite dans la loi sur l'aménagement du territoire (LAT Art. 4). Depuis quelques années, certaines communes romandes cherchent à accentuer cette loi dans leurs politiques et à la mettre en pratique dans les projets urbains. Cette application permettrait de donner une voix d'expression supplémentaire à la population et elle oblige les concepteur·rice·s des projets à l'entendre.

cadre légal / démarche alibi

Florine L1 - Melissa L10 - Muriel et Anne L136 - Romain L152 - Karen et Carla L256 - Leika L109+119+151 - Matias L82+105 - Olowine L61+78 - Cécile L 1+28 - Vanessa et Mounir L369

Pourquoi inclure la population dans les projets du domaine public ?

La Suisse est ancrée dans un système démocratique direct et représentatif. Les citoyen-ne-s suisses ont le droit de participer aux décisions politiques via différents biais. Le domaine public appartient à l'État, aux cantons et aux communes. Les personnes qui les représentent sont élu-e-s principalement par les citoyen-ne-s suisses. Chacun-e peut utiliser le domaine public conformément à son affectation et à l'usage commun.

L'espace public est habité par une pluralité d'individus. La gouvernance de ces espaces collectifs est déléguée aux autorités publiques. Si l'individu ne prend ni part au décision, ni à sa gestion, il devient consommateur de l'espace public. Il l'utilise et en jouit, mais n'en est pas un acteur.

Informations issues des sites officiels suivants: Confédération suisse (eda.admin.ch), état de Fribourg (bdlf.fr.ch), république et canton de Genève (silgeneve.ch) et association vaudoise des secrétaires municipaux (avsm.ch).

système démocratique suisse / inclure public en marge non représenté

Muriel et Anne L1+6 - Benoît L51+L84+138+200 - Séverine et Francisco L104 - Karen et Carla L102+234 - Leika L127 - Vanessa et Mounir L137+279 - Muriel et Anne L17 - Vanessa et Mounir L109

appropriation / cohésion sociale / vie de quartier / faire du lien / valorisation

Benoît L200+279 - Séverine et Francisco L31 - Olowine L103+150 - Karen et Carla L109 - Cécile L43

appropriation / empowerment / bottom up

Benoît L84+25 - Séverine et Francisco L74 - Melissa L79 - Leika L164 - Cécile L153 - Florine L178

Quel-le-s sont les acteur·rice-s impliqué·e-s dans un processus participatif pour faire un projet urbain ?

Schématiquement, pour l'élaboration d'un projet, il y a trois types d'acteur·trice-s concerné·e-s : le maître d'ouvrage, les mandataire·trice-s et les utilisateur·trice-s. Lorsqu'on parle d'aménagement urbain, le projet est géré par l'administration communale en utilisant l'argent public. Les politique·s élu·e-s par les citoyen·ne-s décident de la répartition des fonds publics. L'administration communale est chargée de sélectionner des mandataire·trice-s pour la conception et la réalisation des projets. L'espace public est utilisé par les citoyen·ne-s et toutes les autres personnes qui n'ont pas le droit de vote. L'ambiguïté du pouvoir décisionnel découle de la complexité qui organise l'ensemble de ces acteur·trice-s. Le processus participatif peut être une réponse car il permet de solliciter directement l'avis de la population pour garantir des décisions adéquates.

cadre politique / pouvoir décisionnel

Muriel et Anne L66+107+36 - Leika L52 - Matias L160 - Olowine L50+164 - Benoît L215 - Melissa L60

posture de l'architecte

Karen et Carla L221 - Melissa L106 - Olowine L42 - Jade et Alice L8+19 - Cécile L70 - Vanessa et Mounir L52+62+327 - Romain L1

rôle de l'architecture

Cécile L52 - Matias L202 - Vanessa et Mounir L301+321+355 - Benoît L291+58

rôle de l'habitant·e / expertise d'usage

Vanessa et Mounir L301+377 - Leika L5 - Patrick L31

interdisciplinarité / dissociation des rôle / professionnalisation

Muriel et Anne L50+72+89+123 - Leika L27+71 - Olowine L127 - Matias L122 - Melissa L106 - Vanessa et Mounir L369 - Séverine et Francisco L175

pluri-inter-transdisciplinarité

Karen et Carla L156+202 - Leika L14 - Benoît L215

Comment dessiner la ville ensemble pour mieux cohabiter ?

La Suisse est planifiée à toutes les échelles, du territoire à la parcelle. Cette planification est régie par des lois, des réglementations, des principes directeurs établis par l'État, les cantons et les communes. Pour ce faire, des spécialistes calculent les besoins et les traduisent par des textes et des plans. Toutes ces contraintes donnent naissance à des processus lourds qui s'étalent sur des années.

complexité d'un espace commun

Vanessa et Mounir L113+263 - Matis L145

dialoguer dans l'espace public

Vanessa et Mounir L133 - Patrick L220 - Leika L97 - Jade et Alice L93 - Matias L14 - Muriel et Anne L36 - Benoît L144

vers un dialogue collectif

L'inconnu L95+61+31 - Matias L14 - Florine L127+142+159 - Karen et Carla L138 - Olowine L115 - Romain L82 - Vanessa et Mounir L233

dialoguer avec les habitant·e·s

Vanessa et Mounir L161+181 - Matias L58+70 - Florine L169+188 - Romain L87+110+130 - L'inconnu L72 - Karen et Carla L147 - Melissa L24

faire ensemble

Vanessa et Mounir L193 - Benoît L248 - Florine L96+112+65 - Jade et Alice L132 - Karen et Carla L192

faire avec celles·ceux qui sont déjà là

Cécile L101+127 - Jade et Alice L48 - Romain L55 - Patrick L190+31 - Benoît L79+165+238+9

territoire expérimental

Jade et Alice L70+82+93+107+152 -
Benoît L9+175 - Romain L99 - Matias
L194 - Cécile L78+95

au service du processus plutôt qu'à celui du résultat

Karen et Carla L241+169 - Florine
L199+93 - Cécile L147+100 - Romain
L48 - Patrick L85 - Vanessa et Mounir
L101 - Muriel et Anne L50

processus participatif

Cécile L137 - Florine L33 - Jade et Alice
L121 - Olowine L26 - Leika L66

Réflexions croisées

Après une infinité de rencontres, dont 17 documentées, nous réalisons que nous avons entrouvert la porte d'un vaste sujet. Toutes ces personnes ont une façon de voir les choses, de les analyser et de les raconter.

Les textes qui suivent, vise à croiser certains des avis rencontrés auxquels nous adhérons ainsi que notre compréhension des enjeux du contexte dans lequel nous nous inscrivons. Elle constitue une première esquisse critique de notre position.

Pour aborder notre propos, nous utilisons les termes *habitant-e* et *habiter* selon les définitions suivantes:

habitant-e : Être vivant qui occupe un espace

habiter : Occuper habituellement un lieu

Notion de la participation

Aujourd'hui, le terme *participation* ainsi que ses dérivés sont à la mode dans les projets d'aménagement du territoire. Parfois, certain·e·s les utilisent alors que les habitant·e·s sont à peine sollicité·e·s. Ils·elles oublient son principe fondamental. L'essence du mot *participer* réside dans sa notion d'action, *de prendre part et activement* ! Lorsque l'on demande à quelqu'un de *participer* à un projet, cela semble impliquer un rôle secondaire. Il·elle devrait être le·la protagoniste de son propre environnement. Nous voulons faire de l'architecture avec les habitant·e·s.

L'institutionnalisation qui mène à des dérives

Le cadre légal incite à faire participer la population dans les projets d'aménagement du territoire. Cependant, la manière actuelle d'inclure la population dans les projets peut parfois se limiter à de l'information ou de la concertation, en se référant à *l'échelle de la participation citoyenne* de Arnstein. On constate alors un décalage entre les intentions inscrites dans la loi et la mise en application de celle-ci.

La loi contraint les communes et les concepteur·ice·s de l'espace. Bien qu'elle soit en accord avec les convaincu·e·s, elle l'impose aux autres. Par manque de connaissance, d'expérience ou de volonté les processus participatifs deviennent alors alibis. Ce phénomène peut se produire également si une démarche est imposée sur un projet pour lequel une participation de la population n'est pas adéquate. Alors parfois, on peut se trouver dans le cas de figure où on cherche simplement à cocher la case et faire croire que l'avis des habitant·e·s est réellement pris en compte.

Donner la voix à celles·ceux qui ne sont pas représenté·e·s par la démocratie

Actuellement, le système démocratique en Suisse néglige plus de la moitié de la population. Il est nécessaire de trouver des moyens de les représenter, étant donné que ces individus habitent l'espace public. Les participant·e·s des démarches participatives sont souvent celles·ceux qui votent déjà ou qui ont les compétences requises pour s'exprimer. Par conséquent, si l'objectif de ces démarches est de donner la parole à ces habitant·e·s, il est essentiel de mettre en place

des stratégies qui leur permettent d'avoir des outils pour qu'ils puissent réellement contribuer activement à la conception de nos villes.

La démarche participative comme outil politique

Si les démarches se réduisent à de l'information ou de la simple récolte de données, alors nous pourrions les interpréter comme un instrument politique qui permettrait au pouvoir décisionnel de se dédouaner de sa position en prétendant avoir pris toutes les mesures possibles pour permettre à un large éventail de personnes de s'exprimer.

Inclure les habitant·e·s pour qu'ils-elles prennent soin d'un lieu

Inclure les habitant·e·s dans le processus d'aménagement urbain leur permettrait de ne plus être de simples consommateur·rice·s, mais de réel·le·s acteur·ice·s. Cette collaboration étroite avec elle·eux pourrait se traduire par une forme de gouvernance partagée où les habitant·e·s se sentiraient légitimes de s'approprier l'espace tout en assumant sa gestion et son entretien.

Une sensibilisation progressive à la culture du bâti et celle du *faire ensemble* sont des aptitudes qui permettraient aux habitant·e·s de s'impliquer dans la conception et l'utilisation de l'espace. Des intermédiaires pourraient faire le pont entre les lois et les envies ou besoins pour faciliter les initiatives sur le terrain.

Diversifier les espaces pour accueillir tout le monde

Une ville inclusive est une ville accueillante pour quiconque. Cependant, cela ne signifie pas que tous les espaces publics doivent répondre à tous les besoins en tout temps, au risque de reproduire les mêmes projets partout ou d'exclure une partie de la population. Il ne s'agit pas d'uniformiser, mais de diversifier les espaces. Un espace ne doit pas forcément remplir toutes les fonctions, mais plusieurs espaces peuvent remplir chacun les fonctions nécessaires. Ces espaces sont composés de juxtapositions et d'accidents qui les rendent vivants et non consensuels. Chacun·e y trouve sa place.

Agir avec humilité et engagement

Il est essentiel de comprendre les enjeux sociaux, politiques, économiques, etc., spécifiques à chaque lieu afin de répondre adéquatement aux besoins. L'architecture devient donc un outil pour les traiter.

Le rôle de l'architecte est de comprendre ces enjeux et d'en donner une réponse spatiale. En tant que transformateur·rice de l'espace, il·elle se doit de prendre position et d'assumer ce geste. Pour lui donner du sens, il est indispensable d'agir avec les habitant·e·s concerné·e·s dans un cadre de confiance favorable à l'émergence de leur implication. L'architecte a le devoir d'acquérir les outils nécessaires et d'incarner la juste posture pour sincèrement collaborer avec elles·eux. Mais il·elle est aussi un·e médiateur·e. Il·elle a la responsabilité de trouver la bonne articulation entre les besoins divergents et crée du lien entre les habitant·e·s.

Inclure les bonnes personnes

La quête de représentativité tend à effacer l'individualité en assimilant les personnes d'une même catégorie à des pensées, des besoins et des envies homogènes. Les critères utilisés conduisent à une simplification, transformant les individus en simples numéros au sein de statistiques. Cette approche ne rend pas justice à la complexité de chaque individu. L'idée d'être justement représentatif est une illusion. Plutôt que de chercher à créer des échantillons représentatifs, il est essentiel de détecter les réels enjeux et de veiller à inclure les bonnes personnes, reconnaissant ainsi la diversité et la richesse de chaque individu.

La singularité du récit de l'habitant·e

La casquette de l'expertise d'usage est attribuée aux habitant·e·s. Bien qu'elle cherche à valoriser leur place dans la destinée de la ville, elle leur donne la grande responsabilité d'être spécialiste d'un site, d'avoir une connaissance accrue de ses fonctions et de son utilisation. Cependant, l'habitant·e ne devrait être que le·la porte-parole de sa propre histoire et expérience de la ville.

Son récit apporte un regard intuitif, ancré et authentique d'un lieu, dénué de toute rationalité "scientifique" attribué à l'*expert*. Et c'est l'articulation de tous les récits que regroupe un lieu qui le décrit et lui donne vie.

Dépasser les frontières disciplinaires

Le désir de la professionnalisation des spécialistes de la participation se manifeste, engendrant l'émergence de méthodes plus efficaces pour la réflexion collective sur divers sujets. Ces spécialistes ont pour mission de recueillir les avis et les besoins des habitant·e·s, puis de restituer ces données en un rapport transmis aux architectes, urbanistes et autorités. Bien que cette approche clarifie les rôles de chacun·e et promette un processus neutre et efficace, elle dessert la complexité inhérente à un contexte.

L'inclusion des habitant·e·s est une réelle opportunité de comprendre les enjeux d'un lieu et de trouver ensemble des solutions adaptées. Cette démarche ne peut être véritable que si les habitant·e·s sont sérieusement intégré·e·s au processus de conception. L'introduction d'un·e intermédiaire entre ceux·celles qui sont en contact direct avec les habitant·e·s et ceux·celles qui réalisent

le projet, met une distance entre les habitant·e·s et le projet en question.

Pour espérer répondre, avec plus de justesse, à la complexité des problématiques d'un espace public, plutôt que de segmenter le processus en plusieurs disciplines, une approche interdisciplinaire qui va au-delà de la simple juxtaposition des disciplines pourrait être adoptée.

Dans un monde de spécialistes, chacun·e pense résoudre les problèmes de sa spécialité, mais cela ne garantit pas une solution globale. Il peut être utile de faire appel à des non-spécialistes qui se posent encore des questions permettant de dépasser les limites imposées par chaque spécialité. Leur inexpérience peut enrichir la compréhension des enjeux.

La tolérance plutôt que le consensus

Dans la réalisation de projets dans l'espace public, la quête du consensus peut parfois aboutir à des résultats insatisfaisants. Les partisan·e·s du projet sont déçu·e·s par l'absence d'un réel changement, et les opposant·e·s sont indigné·e·s par son évolution.

Le consensus tend à effacer les conflits, pourtant, il n'est pas à craindre. Il est à considérer comme une réalité à intégrer au projet. L'erreur serait de l'ignorer au risque de causer des tensions non résolues.

Plutôt que de viser le consensus, l'objectif serait de favoriser la tolérance entre les individus, permettant ainsi une cohabitation où chacun-e se sent légitime d'exprimer sa singularité.

Un espace de rencontre

Bien que nous habitions tous-tes très proches, l'anonymat règne dans nos voisinages, renforçant ainsi notre tendance à l'individualisme. Cette distance crée une désolidarisation dans l'espace public, où l'engagement ne se manifeste souvent que lorsque nos besoins individuels ne sont pas satisfaits. Alors que l'espace public génère des conflits, il se transforme également en un lieu propice à la rencontre de divergences et à la négociation.

L'espace public peut aussi être un terrain favorable à l'appropriation collective. Si un attachement partagé à un lieu se cristallise, le désir de l'habiter et de le préserver s'ensuit.

Fédérer les habitant-e-s autour d'un projet permet à celui-ci de continuer à vivre, même lorsque l'étincelle du début du processus disparaît.

Une ville plus expérimentale

Les projets urbains sont des interventions qui peuvent durer des années. Une des stratégies employée aujourd'hui est l'urbanisme transitoire. Cette stratégie vise à créer des aménagements urbains rapidement mis en place et susceptibles de changer et de s'adapter. Plutôt que d'opter pour des interventions urbaines massives et soudaines, l'accent est mis sur des interventions à petite échelle, adaptées dans le temps et par l'usage.

La ville pourrait aussi favoriser le développement de certains espaces autogérés ou plus expérimentaux qui offrent l'opportunité de tester, d'apprendre et de faire des erreurs. Ces zones permettraient aux habitant-e-s de prendre des initiatives, d'explorer de nouvelles idées, et finalement, de s'approprier leur environnement urbain de manière plus active. Donner de la place à l'expérimentation contribuerait à forger des espaces urbains plus dynamiques et adaptés aux besoins changeants de la société.

Avec toute la connaissance qui nous a été partagée, nous voulons profiter de la prochaine étape de ce travail pour expérimenter ce que *faire avec* représente.

Suite à ces réflexions, nous avons l'intention de mettre à l'épreuve nos propos en nous confrontant à la réalité du terrain.



2024, Meghan Archimi & Zoé Bahy

Ce document est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution (CC BY <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>).

Les contenus provenant de sources externes ne sont pas soumis à la licence CC BY et leur utilisation nécessite l'autorisation de leurs auteurs.

Ce livre est l'un des deux documents constituant **Rencontres**. Il sert d'outil pour la consultation du classeur qui l'accompagne et recueille notre avis personnel issu des rencontres.